

# Assemblée générale 2024



*Avant de débiter l'assemblée générale, Jérôme Vandewalle, Président de Coopaca, a souhaité rendre hommage avec une minute de silence, à Georges Sabot, qui fût administrateur pendant 45 années consécutives à la coopérative.*



Après une brève introduction à cette assemblée générale, le président a rappelé que 6 délégués de section ont été élus lors des assemblées de sections qui ont eu lieu à Dompierre pour la section Nord et à Lapalisse pour la section Sud.



Le directeur, Yves Courier, a souligné le soutien inconditionnel de Coopaca au mouvement de contestation du monde agricole « On marche sur la tête » et souligne que le conseil d'administration restera au côté des agriculteurs pour la défense de l'agriculture. Pour appréhender au mieux le contexte agri-économique, les administrateurs bénéficient de formations et se sont notamment rendu cette année sur le port de Palice à La Rochelle, qui exporte une grande partie des céréales vers les pays tiers.

## **Climat, céréales, et commercialisation**

Parmi les faits marquants de la campagne précédente, Yves Courier est revenu sur les évènements climatiques extrêmes de ces dernières années, la grêle, mais également les pluies abondantes qui ont perturbé les semis et les récoltes.

Denis Beauchamp, responsable céréales, a présenté le bilan de la collecte 2023/2024 proche du record de 2021 avec près de 180 000 tonnes qui ont transité dans les silos. La météorologie a fortement impacté la

qualité, près de 30% du blé déclassé en alimentation animale sur la campagne 2023 et 51% des blés déclassés à l'été 2024. L'impact de cette dégradation de la qualité entraîne des renégociations des contrats et a un impact dans toute la chaîne, du producteur jusqu'à l'industriel meunier. Les débouchés céréales sont répartis principalement pour 75% en France et 15% en Italie.

Les filières blés (CRC, Barilla) représentent près de 50% des blés collectés, ce qui correspond à l'objectif que Coopaca s'est fixé pour répondre aux demandes des clients.

### **Reprise de la coopérative AVEAL**

Début 2024, lors de la mise en redressement de la coopérative AVEAL, le conseil d'administration a souhaité le maintien d'une activité coopérative sur le département 71. Le consortium de coopératives voisines constitué avec Eurea et Bourgogne du Sud, a déposé une offre commune et indissociable. Coopaca, avec sa filiale Guichard, a repris 7 sites et 23 salariés. Yves Courier et Jérôme Vandewalle ont félicité l'ensemble des équipes pour le déroulement de cette reprise, et ont salué le travail des salariés d'Aveal qui ont su trouver les ressources pour traverser cette période difficile.

Yves Courier remercie également les 71 salariés de Coopaca, dont 51 travaillent depuis plus de 5 ans au sein de la coopérative, avec une mention spéciale pour les personnels de silo, après 2 années compliquées de collecte de céréales.

### **Résultats satisfaisants**



Hubert Souchon, directeur adjoint, a présenté l'activité approvisionnement agricole. Le chiffre d'affaires est en baisse, dû à la chute des prix des engrais. L'activité est équilibrée entre les grandes cultures (55%) et l'élevage (45%). Les ventes d'aliments du bétail sont constituées à près de 80% par la gamme Coopaca. L'aliment est désormais constitué de tourteaux locaux, grâce à la transformation de graines de colza et de tournesol locales par l'usine de trituration UCAL Stockage et Protéines.

Corinne Jonard, responsable financier, a souligné le très bon résultat de la coopérative qui s'établit au-dessus d'1 million d'euros. Les comptes ont été certifiés par les commissaires aux comptes Jean-Michel BELLE (ACA) et Yannick Labeller (MBA). Les frais de

fonctionnement sont en hausse, mais maîtrisés. Elle note que le poste assurances augmente en raison des sinistres liés à la grêle survenus à Varennes notamment et que les primes d'assurance devraient augmenter de manière significative, doublant voire triplant avec une contrainte concernant la mise en place de co-assureurs, et la mise aux normes des installations récentes. Des audits, réalisés par un cabinet spécialisé, montrent des actions importantes pour corriger les écarts. Les franchises de réserve en assurance dommage aux biens peuvent atteindre jusqu'à 500 000 €. Les dépenses énergétiques sont importantes, mais devraient s'améliorer dès l'année prochaine avec la baisse des cours et les projets photovoltaïques.



## Des projets et des réalisations

Coopaca a mis en place plusieurs projets stratégiques, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques pour viser l'autonomie énergétique. Le site de Lusigny a été mis en service, et des études sont en cours pour développer d'autres installations de production d'énergie renouvelable. En 2025, la production du bâtiment photovoltaïque de Treteau rejoindra celle des trackers déjà en place depuis 2020 en autoconsommation pour atteindre 55% de la consommation du site. Ce projet s'inscrit dans les démarches RSE et durabilité de la coopérative, avec d'autres études sur les toitures existantes.

L'extension des silos à Treteau a été mise en fonction pour la réception des maïs. En portant la capacité de stockage de la coopérative à 180 000 tonnes, ces cellules permettent d'améliorer l'allotement en fonction des qualités. Il permettra également de pallier à la fermeture éventuelle des capacités de stockage les plus anciennes.

## Lancement du projet informatique ICONÉ au niveau de l'UCAL

Coopaca participera dès 2025 au projet ICONÉ. Commun à toutes les coopératives de l'UCAL, le projet consiste à la mise à jour du système ERP. Il sera mené pour moderniser les outils de gestion. Il représente, pour l'ensemble des structures, un investissement estimé à 1,5 million d'euros sur 2026. Ce projet inclut l'harmonisation des systèmes informatique avec les filiales.

## Couvrir les risques tout en redistribuant le résultat aux adhérents

Yves Courrier a souligné que la coopérative COOPACA redistribue à ses adhérents 1,8 millions d'euros sous forme de politique commerciale céréales, de ristourne d'Assemblée Générale et d'avoirs liés à l'activité Trituration, avec les compléments de prix sur les oléagineux, colza et tournesols locaux, utilisés par l'usine de trituration UCAL Stockage et Protéines. Il évoque également les provisions importantes pour assurer une bonne rémunération aux producteurs, malgré les risques lourds en terme de qualité des blés et des maïs. En effet, la coopérative prend en charge tous les risques de réfaction sur les contrats et notamment les difficultés de réalisation des contrats meuniers et les retours camions.



Le président, Jérôme Vandewalle a remercié Jean-Yves Thevenoux pour les 21 années passées à œuvrer au conseil d'administration. Il a clôturé l'assemblée en rappelant que le rôle du conseil d'administration est de faire les bons choix stratégiques pour répondre collectivement aux enjeux techniques et économiques pour assurer la continuité dans le temps des activités de la coopérative et de ses adhérents agriculteurs.



